

Résidence Le Clos du Moulin 1 rue de Galerne 44450 LA CHAPELLE BASSE MER		 Conseil de la Vie Sociale <small>Pour favoriser l'expression & la participation des Résidents</small>	 Résidence Le Clos du Moulin
Date	Présents	Excusés	Horaires de la réunion
2 novembre 2022	Représentants des Résidents : Sœur Germaine Mme ALLARD Anne Marie Représentants des Familles : Mme MARTINS Liliane Mme BRIAND Monique Représentants du Conseil d'Administration : Mme BREGEON Denise Représentante du Personnel Mme LARDEUX Lisa	Représentante du Personnel : Mme DUCHESNE Béatrice Représentants du Conseil d'Administration : Mme JANNIN Danièle Représentants des Résidents : Mme FIE Lucienne	Début : 14h00 Fin : 15h00
	Assistaient également M. THALER Sébastien, Directeur M. PERRIN Tony, Assistant Administratif		

Sujets abordés par les représentants des Résidents :

Vie sociale, certains Résidents sont peu sollicités pour les animations.

Certains Résidents ne se voient pas proposer régulièrement des animations, ils seraient pourtant intéressés.

Réponse de l'animatrice remplaçante :

En l'absence de l'animatrice titulaire, Julia explique qu'elle va porter une attention particulière à ce sujet. Des animations adaptées à la dépendance de chacun seront mises en place en faisant le maximum avec les moyens humains à disposition.

Vie sociale, le temps est parfois long en l'absence de l'animatrice.

Ces derniers jours, en l'absence de Lisa, certains résidents se sont ennuyés et ont trouvé le temps long.

Réponse de la Direction :

Conscient de l'impact que peut avoir l'absence d'un salarié, nous faisons notre possible pour réagir dans les meilleurs délais. Lors d'une absence pour maladie, il s'agit d'attendre de recevoir l'arrêt de travail pour évaluer les besoins en remplacements. Dès lors que l'arrêt est prévu pour plusieurs semaines, nous pouvons solliciter notre réseau de remplaçants. Aujourd'hui nous sommes ravis des bénéficiaires des services de Julia le temps de l'absence prolongée de Lisa.

Mme BREGEON précise que les bénévoles volontaires peuvent être sollicités pour animer, par exemple, des tables de jeux avec quelques Résidents.

Accueil des nouveaux résidents.

Il serait intéressant d'annoncer l'arrivée d'un nouveau résident au sein de l'EHPAD. Pour lui souhaiter la bienvenue, serait-il possible d'afficher son nom et sa date d'entrée dans les lieux d'affichage habituels ?

Réponse de la Direction :

Effectivement, il est possible de réaliser ce type d'annonce par voie d'affichage. Un projet d'affichage dynamique sur un écran est en cours de réflexion. Ce premier écran serait installé dans le hall d'accueil. On pourrait y trouver notamment les animations, le menu du jour, les bienvenus,

Des lumières et des télévisions sont souvent allumées pour « personne ».

Nous constatons que les lumières des halls, de la salle à manger sont souvent allumées sans en avoir une utilité. Des télévisions partagées restent également allumées sans téléspectateurs devant.

Réponse de la Direction :

Nous sommes tous attentifs à limiter le gaspillage énergétique. Des efforts sont réalisés, comme des luminaires programmés via un minuteur. Nous devons cependant rester vigilants afin de garantir de manière continue un éclairage suffisant pour les personnes ayant une vision limitée.

Le temps des repas.

Le passage du Chef de restauration en salle à manger est apprécié. Il est noté une amélioration de la qualité des menus depuis que la cuisine est à nouveau réalisée sur place. Les repas sont parfois trop copieux, il y a du gaspillage alimentaire.

Réponse de la Direction :

Nous notons l'amélioration de la qualité des repas. Pour répondre à la question de la quantité, en tant qu'EHPAD nous devons respecter des règles strictes en termes d'apport énergétique. Nous faisons notre possible pour être au plus près de vos besoins. Les déchets alimentaires sont traités et suivent un circuit dédié. Ils sont collectés chaque jour par le personnel hôtelier, stockés dans une chambre froide et ensuite récupérés par une entreprise spécialisée pour être transformés en composte.

Le repas des familles.

Le repas des familles est une réussite. Le repas a été très apprécié. Les animateurs, les chanteurs et le magicien ont assuré le spectacle ! Les personnes installées en la salle d'animation ont été gênés par la résonance des lieux.

Réponse de la Direction :

Nous avons reçu beaucoup de retours positifs sur ce temps festif à travers des mails, des appels et des témoignages en direct. En ce qui concerne l'effet sonore de la salle d'animation, nous connaissons cette problématique liée à la configuration de cet espace. Nous avons privilégié la répartition des invités dans seulement deux espaces afin de favoriser la dynamique de groupe et faciliter le service.

Fatigue des aides soignant(e)s.

Nous constatons une fatigue générale des aides soignant(e)s.

Réponse de la Direction :

Le personnel soignant est effectivement épuisé. Nous devons faire face à une pénurie en termes de ressources humaines. Tous les postes ne sont pas pourvus, le personnel présent est régulièrement sollicité pour combler aux différents manques. Pour tenter de minimiser la charge de travail, en accord avec le Conseil d'Administration, nous sommes amenés à baisser notre taux d'occupation et limiter l'accueil de nouveaux Résidents.

Sujets abordés par la direction :

Réservation des repas « invités » :

Nous vous informons qu'il est désormais à nouveau possible pour les Résidents d'inviter des proches à manger. En réservant 72h à l'avance, il est possible de partager un déjeuner ou un dîner 7/7. En semaine, il est possible de réserver des espaces dédiés. Pour des raisons de service, le weekend les repas sont servi en salle de restauration. Le nombre d'invités est limité à 8 par jour. Le coût du repas est fixé à 8€.

Fil directeur des animations pour l'année 2023.

A compter de 2023, nous vous proposons un fil directeur pour les animations de l'année. Pour cette première, nous vous invitons à faire le tour des régions de France, en commençant, pour le mois de janvier par la région Pays de la Loire. Vous retrouverez par exemple un repas typique de la région pour le repas à thème. Une devinette sera proposée dans la gazette pour tenter de découvrir vers quelle région la résidence vous emmènera le mois suivant. L'idée est de découvrir le temps du mois les richesses de nos belles régions françaises.

Inspection contrôle de l'Agence Régionale de Santé.

Nous avons été avisés d'une inspection contrôle des services de l'ARS. Ce contrôle « sur pièces », est réalisé de manière dématérialisée. Nous avons 15 jours pour fournir l'ensemble des documents demandés. Cette charge supplémentaire de travail vient s'ajouter au quotidien déjà bien agité de nos services.

Invitation des autorités de tutelle à participer au CVS.

Afin d'expliquer directement aux familles présentes les actions communes entre ces deux financeurs au regard du manque de moyens humains Nous avons invité les services du Département et de l'Agence Régionale de Santé à participer au CVS.

Voici leur réponse : *« Bonjour Monsieur Thaler, Concernant la présence d'un représentant du CD44 et/ou de l'ARS DT 44 au CVS du mois d'octobre, le Département et l'ARS ne peuvent pas y répondre favorablement. Nous n'avons pas pour habitude de nous rendre dans les CVS. Le Département communique auprès des directions d'établissements en charge de retransmettre l'information aux résidents et à leurs familles. (...). Bien cordialement. »*